



COMMUNE DE SEPT SORTS

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
 du département de Seine et Marne

Legende

- ZONE A : Zone de grand écoulement des crues
- ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
- Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 41cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/5000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1996 par le Cabinet Jean-Mary GUERAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 64.34.03.23



Mise à Jour	Objet
Février 1996	Voiries et Constructions

NGF Normal		
	Points Kilométriques	1955
Limite de Commune Amont	91.650	54.90
	92.000	54.84
	92.500	54.74
	93.000	54.85
Limite de Commune Aval	93.290	54.59

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles